

Assistant familial

RNCP41758 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44009, 44072
Code(s) ROME	K1303
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

Ministère chargé de la solidarité

Partenaires habilités

96 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 96 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACDEMES CENTRE DE FORMATION - CFA, SITE DE MOYEMBR	94918476600028	Former
A.D.E.A.	77931160400028	Former
AFRIS PARIS PARMENTIER	34997263800010	Former
ALAJI SAS	53897367800153	Former
AMPHIA CONSEIL ET FORMATION	41928081300090	Former
ANTENNE DES PYRENEES ATLANTIQUES	18001404502237	Former
APRADIS	78061259400017	Former
ARFIS OI	42100372400034	Former
ARFISS	77571615200019	Former
ARFRIPS	48121631500046	Former

Liste complète des 96 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41758-assistant-familial/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'assistant familial est un travailleur social qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon permanente des mineurs ou des jeunes majeurs de moins de 21 ans à son domicile. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique.

L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil départemental après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs ou des jeunes majeurs accueillis.

Le fondement de la profession d'assistant familial est de procurer au jeune, confié par le service qui emploie

l'assistant familial, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation.

L'assistant familial constitue, avec l'ensemble des personnes résidant à son domicile, une famille d'accueil.

L'assistant familial assure au quotidien permanence relationnelle, attention, soins et éducation au jeune selon les besoins de ce dernier.

Il favorise l'intégration du jeune dans la famille d'accueil en fonction de l'âge et des besoins de celui-ci. Il veille à ce que le jeune y trouve sa place, en collaboration avec les autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire de son service (travailleur social référent, psychologue, psychiatre, chef de service...) et les autres membres de sa famille.

Il aide le jeune à grandir, à trouver ou retrouver un équilibre et à aller vers l'autonomie. Il accompagne le jeune dans ses relations avec sa propre famille.

ACTIVITÉS VISÉES

Domaine d'activités 1 : Accueil de l'enfant/du jeune et prise en compte de ses besoins et droits fondamentaux

- Réaliser les soins nécessaires au maintien de l'hygiène et de la bonne santé de l'enfant/du jeune en intégrant ses limites d'intervention.
- Être attentif à la santé de l'enfant/du jeune au quotidien (accès aux soins et suivi de sa santé).
- Assurer la sécurité de l'enfant/du jeune dans son environnement et à l'extérieur de son environnement.
- Tendre à assurer un rythme de vie équilibré à partager (repas, sommeil, activités...).
- Assurer une disponibilité relationnelle, favoriser un sentiment de sécurité affective.
- Ecouter l'enfant/le jeune, l'aider dans la compréhension de ses émotions et l'expression de ses besoins.
- Observer l'enfant/le jeune, identifier les éléments à transmettre relatifs à son développement physique, psychique, intellectuel et social de l'enfant/du jeune permettant de participer à l'évaluation de sa situation.
- Observer, repérer et transmettre tout élément sous tendant un état de détresse ou un problème de santé pouvant compromettre le développement de l'enfant/du jeune.
- Assurer au sein du domicile, un espace personnel adapté aux besoins et à la personnalité de l'enfant/du jeune.

Domaine d'activités 2 : Accompagnement éducatif et social de l'enfant/du jeune

- Accompagner le développement de l'autonomie, de la socialisation du nouveau-né au jeune adulte.
- Accompagner la période de maturation à l'adolescence.
- Accompagner le passage à la majorité et le changement de situation de l'enfant.
- Accompagner l'intégration en milieu ordinaire (école, monde du travail, de la culture, du loisir, réseaux sociaux) par des actions de soutien et de médiation et favoriser la constitution d'un réseau.
- Accompagner et favoriser les apprentissages dont le suivi scolaire ou le suivi de l'insertion professionnelle.
- Dans le cadre de son projet, organiser avec l'enfant/le jeune, les activités périscolaires, culturelles et les loisirs et stimuler ses capacités créatrices.
- Favoriser l'expression, la participation de l'enfant/du jeune à son projet de vie et aux décisions qui le concernent.
- Transmettre les notions élémentaires en matière d'hygiène et de sécurité.

Domaine d'activités 3 : Accompagnement de l'enfant/du jeune dans ses relations avec le cercle familial élargi

- Participer à l'identification, et/ou au maintien et/ou à la construction des liens de l'enfant/du jeune avec sa famille et avec des tiers identifiés comme personne ressources.
- Aider l'enfant/le jeune à vivre entre plusieurs cadres de vie de famille.
- Participer à la mise en œuvre du projet pour l'enfant/le jeune dans le respect de la place des parents.
- Communiquer de manière adaptée avec la famille et/ou les tiers identifiés comme personnes ressources, dans la limite de ses responsabilités.

Domaine d'activités 4 : La place de l'enfant/du jeune au sein de la famille d'accueil : de son arrivée à son départ

- Accueillir et offrir dans son espace familial et de vie, un environnement, adapté aux besoins d'un enfant/d'un jeune en termes de confort et de sécurité, en l'y associant si possible.
- Proposer un cadre familial à l'enfant/au jeune lui permettant de se construire au regard de repères familiaux.
- Veiller à l'épanouissement de l'enfant/du jeune dans son quotidien au sein de la famille d'accueil et en tenant compte de son histoire et de son environnement.
- Préparer et gérer l'évolution des fonctions et des places de chacun des membres de la famille d'accueil au cours des différents temps de l'accueil.
- Préparer les séparations de l'enfant/du jeune et l'accompagner dans ces passages.

Domaine d'activités 5 : Le contexte d'intervention de l'assistant familial et travail en équipe pluriprofessionnelle

- Participer à la vie de l'institution et aux différentes instances.
- Mobiliser les différents acteurs de l'institution et les partenaires dans le cadre du projet pour l'enfant/le jeune.

- Participer avec l'ensemble de l'équipe à l'élaboration des objectifs, la mise en œuvre et l'évaluation du projet pour l'enfant/le jeune.
- Dans le cadre de réunions pluriprofessionnelles, participer à l'évaluation de la situation de l'enfant/du jeune et de ses besoins.
- Communiquer régulièrement à partir de ses observations et de ses analyses, avec les différents professionnels de l'équipe sur le quotidien de la vie de l'enfant/du jeune et son évolution dans le respect de sa parole et de son intérêt.
- Accompagner l'enfant/le jeune dans ses relations avec les autres membres de l'équipe et partenaires.
- Favoriser la participation de l'enfant/du jeune à des instances collectives.
- Participer à des actions de formation professionnelle et d'échange sur les pratiques.
- Avoir une veille sur les connaissances relatives à son champ professionnel et actualiser ses compétences professionnelles.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc de compétences 1 : Mettre en œuvre un accompagnement éducatif, affectif, social et prendre en compte des besoins et droits fondamentaux de l'enfant/du jeune

- Connaître les besoins physiologiques, affectifs, physiques, de soin, de protection et de sécurité de l'enfant/du jeune et y apporter les réponses adaptées
- Repérer dans l'environnement de l'enfant/du jeune, les potentiels risques d'insécurité ou de danger, transmettre et alerter en collaboration avec les autres membres de l'équipe
- Accompagner son développement au regard de la singularité de la situation de placement et de séparation de l'enfant/du jeune
- Ecouter l'enfant/le jeune et observer ses réactions, son comportement, ses émotions pour lui apporter des réponses éducatives et affectives adaptées
- Contribuer et faciliter l'insertion sociale, scolaire ou professionnelle de l'enfant/du jeune
- Préparer l'enfant et l'accompagner dans les périodes de séparation, de changement de vie

Bloc de compétences 2 : Accompagner l'enfant/le jeune dans ses relations avec son cercle familial élargi

- Adapter sa communication avec l'enfant/le jeune, ses parents et/ou son cercle familial élargi dans le respect du cadre d'accueil et institutionnel
- Ecouter l'expression des sentiments et les émotions de l'enfant/du jeune sur sa vie familiale et l'aider à s'exprimer si besoin
- Contribuer à la conception, à l'évolution, à l'évaluation et à la mise en œuvre du projet pour l'enfant/le jeune dans le respect de l'autorité parentale, de la place de la famille et du cadre de l'accueil, dans l'intérêt de l'enfant/du jeune

Bloc de compétences 3 : Veiller à la place de l'enfant/du jeune au sein de sa famille d'accueil : de son arrivée à son départ

- Développer les conditions d'un accueil afin d'intégrer l'enfant/le jeune dans sa famille d'accueil et de lui donner des repères et de favoriser l'adaptation réciproque
- Maintenir un équilibre de la place et des fonctions de chacun au sein de la famille d'accueil, favoriser et harmoniser les relations
- Savoir proposer des repères éducatifs pour aider l'enfant/le jeune à se construire en lien avec le projet pour l'enfant/le jeune

Bloc de compétences 4 : Se situer dans le contexte d'intervention de l'assistant familial et dans le travail en équipe pluriprofessionnelle

- Partager ses observations, ses propositions sur l'enfant/le jeune nécessaires à la compréhension de l'enfant/du jeune et à son accompagnement afin de les analyser en équipe
- Transmettre les éléments préoccupants au regard de la législation en vigueur et du fonctionnement du service
- Gérer l'urgence et les situations de crise en collaboration avec les autres membres de l'équipe
- Questionner, partager et ajuster sa pratique professionnelle en s'appuyant sur les moyens proposés
- Situer son action dans son cadre d'intervention (cadre légal, fonctionnement du service, dispositifs, acteurs et réseaux)
- Mobiliser ses expériences, les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans l'accueil de l'enfant/du jeune
- Communiquer verbalement et par écrit en direction de tous les partenaires inscrits dans l'accompagnement et ce, dans les limites de ses responsabilités

Blocs de compétences

RNCP41758BC01 — Mettre en œuvre un accompagnement éducatif, affectif, social et prendre en compte des besoins et droits fondamentaux de l'enfant/du jeune

LISTE DE COMPÉTENCES

- Connaître les besoins physiologiques, affectifs, physiques, de soin, de protection et de sécurité de l'enfant/du jeune et y apporter les réponses adaptées.
- Repérer dans l'environnement de l'enfant/du jeune, les potentiels risques d'insécurité ou de danger, transmettre et alerter en collaboration avec les autres membres de l'équipe.
- Accompagner son développement au regard de la singularité de la situation de placement et de séparation de l'enfant/du jeune.
- Ecouter l'enfant/le jeune et observer ses réactions, son comportement, ses émotions pour lui apporter des réponses éducatives et affectives adaptées.
- Contribuer et faciliter l'insertion sociale, scolaire ou professionnelle de l'enfant/du jeune.
- Préparer l'enfant et l'accompagner dans les périodes de séparation, de changement de vie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction d'un dossier de pratique professionnelle à partir d'une situation éducative vécue et soutenance orale. Le temps d'échange avec le jury doit permettre d'évaluer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier.

RNCP41758BC02 — Accompagner l'enfant/le jeune dans ses relations avec son cercle familial élargi

LISTE DE COMPÉTENCES

- Adapter sa communication avec l'enfant/le jeune, ses parents et/ou son cercle familial élargi dans le respect du cadre d'accueil et institutionnel.
- Ecouter l'expression des sentiments et les émotions de l'enfant/du jeune sur sa vie familiale et l'aider à s'exprimer si besoin.
- Contribuer à la conception, à l'évolution, à l'évaluation et à la mise en œuvre du projet pour l'enfant/le jeune dans le respect de l'autorité parentale, de la place de la famille et du cadre de l'accueil, dans l'intérêt de l'enfant/du jeune.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve orale relative à une situation portant sur l'enfant/le jeune et sa famille basée sur une situation vécue par le candidat.

Cette épreuve permet d'évaluer les capacités du candidat à adapter sa communication et écouter l'expression des sentiments de l'enfant/du jeune dans le cadre du projet personnalisé pour l'enfant/le jeune).

RNCP41758BC03 — Veiller à la place de l'enfant/du jeune au sein de sa famille d'accueil : de son arrivée à son départ

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer les conditions d'un accueil afin d'intégrer l'enfant/le jeune dans sa famille d'accueil et de lui donner des repères et de favoriser l'adaptation réciproque.
- Maintenir un équilibre de la place et des fonctions de chacun au sein de la famille d'accueil, favoriser et harmoniser les relations.
- Savoir proposer des repères éducatifs pour aider l'enfant/le jeune à se construire en lien avec le projet pour l'enfant/le jeune.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve écrite-étude de cas proposée par l'établissement de formation. Elle prend la forme de réponses à des questions posées.

RNCP41758BC04 — Se situer dans le contexte d'intervention de l'assistant familial et dans le travail en équipe pluriprofessionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Partager ses observations, ses propositions sur l'enfant/le jeune nécessaires à la compréhension de l'enfant/du jeune et à son accompagnement afin de les analyser en équipe.
- Transmettre les éléments préoccupants au regard de la législation en vigueur et du fonctionnement du service.
- Gérer l'urgence et les situations de crise en collaboration avec les autres membres de l'équipe.
- Questionner, partager et ajuster sa pratique professionnelle en s'appuyant sur les moyens proposés.

- Situer son action dans son cadre d'intervention (cadre légal, fonctionnement du service, dispositifs, acteurs et réseaux.
- Mobiliser ses expériences, les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans l'accueil de l'enfant/du jeune.
- Communiquer verbalement et par écrit en direction de tous les partenaires inscrits dans l'accompagnement et ce, dans les limites de ses responsabilités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale portant sur un écrit professionnel produit par le candidat dans l'exercice de sa pratique professionnelle.

L'épreuve doit permettre d'évaluer la capacité du candidat à partager ses observations, mettre en avant l'objectif de l'écrit sur lequel il s'appuie et le choix de ce type d'écrit pour cette communication.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans le cadre de la protection de l'enfance, la majorité des assistants familiaux sont employés par les conseils départementaux. Ils le sont également par les services de placement familiaux gérés par des fondations ou associations privées et autorisés par les départements, des services d'accueil familial spécialisé et des services d'accueil familial thérapeutique rattachés aux secteurs de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant familial

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil départemental après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis. (article L. 421-2 et article L. 421-3 du Code de l'action sociale et des familles).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 400 €
Familles professionnelles (FAP)	T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 609
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'inscription en formation conduisant au diplôme d'Etat d'assistant familial est subordonnée au dépôt d'un dossier d'inscription auprès de l'établissement de formation contenant l'attestation de suivi du stage préparatoire à l'accueil

d'enfant prévu à l'article D. 421-43 du code de l'action sociale et des familles

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le représentant de l'Etat dans la région, ou son représentant, préside le jury du diplôme qui comprend :

- 1° Un formateur issu des établissements de formation, publics ou privés, préparant au diplôme d'Etat d'assistant familial ;
- 2° Un représentant de l'Etat, de collectivités publiques ou de personnes qualifiées dans le champ de l'accueil familial permanent ;
- 3° Un représentant qualifié du secteur de la protection de l'enfance

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le représentant de l'Etat dans la région, ou son représentant, préside le jury du diplôme qui comprend :

- 1° Un formateur issu des établissements de formation, publics ou privés, préparant au diplôme d'Etat d'assistant familial ;
- 2° Un représentant de l'Etat, de collectivités publiques ou de personnes qualifiées dans le champ de l'accueil familial permanent ;
- 3° Un représentant qualifié du secteur de la protection de l'enfance.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2028
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP39793

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP37675, RNCP37676, RNCP37677, RNCP37678, RNCP37679, RNCP39643, RNCP39680

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41758/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	5 754 € – 6 930 €
Durée	420 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.